

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires: Comprend des textes en anglais.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ *Rendre le peuple meilleur* ”

PARAISANT LE 1<sup>ER</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

**SOMMAIRE** :—Avis important.—**Pédagogie** : La presse pédagogique dans la province de Québec.—A nos lecteurs.—Circulaire de M. le Surintendant de l'Instruction publique aux inspecteurs d'écoles.—A propos du certificat d'études : Lettre de M. Demers.—**Partie pratique** : Langue française : Exercices de grammaire—Dictées—Invention et rédaction.—Langue anglaise.—Tenue de livres.—**Divers** : A travers les Beaux-Arts : Architecture byzantine—Eglise Sainte-Sophie (*gravure*).—Département de l'Instruction publique : Circulaire du Surintendant et Actes officiels.—L'Union Franco-Canadienne : Lettres de NN. SS. les évêques Lallèche et Bégin.

## AVIS IMPORTANT

A l'avenir, toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à : C.-J. Magnan, directeur-propriétaire de *L'Enseignement primaire*, Boîte 1094, H.-V., Québec.

### La presse pédagogique dans la province de Québec

Les jeunes lecteurs et lectrices de *L'Enseignement primaire* aimeront peut-être à connaître l'origine et la nature des publications pédagogiques parues jusqu'à ce jour dans la province de Québec.

En 1857, en même temps qu'il fonda les écoles normales, l'honorable P.-J.-O. Chauveau, alors surintendant de l'Instruction publique, fit paraître, aux frais du gouvernement, le *Journal de l'Instruction publique*, qui coûtait annuellement au pays plus de quatre mille piastres. Il en fut le premier rédacteur.

La grande influence politique dont il jouissait, l'excellente réputation oratoire et littéraire qu'il s'était conquis à juste titre firent accepter favorablement son journal par tous les hommes instruits de la province et même de l'étranger. C'était une publication vraiment scientifique. Dans chaque numéro, il publiait une revue mensuelle des événements qui s'étaient produits dans le monde entier, et ces revues étaient en même temps une mine de renseignements utiles et autant de petits chefs-d'œuvre littéraires. Mais l'honorable M. Chauveau planait trop haut dans les sphères éthérées pour descendre au niveau de l'humble instituteur. Aussi, son journal n'était-il lu que par les hommes instruits, les amateurs de la bonne littérature, et ceux qu'il aurait dû atteindre n'en profitaient pas. Les reproductions pédagogiques mêmes étaient hors de la portée des instituteurs ordinaires.

Plus tard, M. Chauveau fut appelé à remplir les fonctions de premier ministre de la province et ensuite de ministre de l'Instruction publique.

Ces importantes positions, et les exigences qu'elles comportaient l'obligèrent de confier la rédaction du *Journal* à d'autres littérateurs distingués, tels que les Béchard, les Dunn, les Marmette, etc.

Mais tous ces littérateurs de renom n'étaient pas des hommes du métier. Ils surent bien conserver au journal son caractère littéraire, mais la pédagogie resta lettre morte.

Vers la même époque, MM. C.-J. L.-Lafrance, Norbert Thibault et Joseph Létourneau, ce dernier encore professeur à l'École normale Laval, entreprirent de fonder un journal en rapport avec les besoins des instituteurs.

Ce nouveau journal, qui avait pour titre *La Semaine*, plus conforme aux besoins des instituteurs, parce qu'il était rédigé par des hommes du métier, fut très bien accueilli, mais le manque de moyens de ceux qui l'encourageaient obligea l'imprimeur d'en discontinuer l'impression après une année de publication.

Le *Journal de l'instruction publique*, comme je l'ai dit plus haut, subventionné par l'Etat à plus de quatre mille piastres par année, continua à suivre sa route. En 1878, le gouvernement Joly, comprenant que ce journal, qui coûtait si cher, ne remplissait pas le but qu'on était en droit d'en attendre, lui retrancha le subside. Il tomba. Les événements politiques amenèrent l'hon. M. Chapleau au pouvoir. M. J.-B. Roland, qui jouissait d'une grande influence auprès du nouveau gouvernement, obtint de celui-ci l'abolition du dépôt de livres et la promesse d'un octroi de cinq cents piastres par année pour un nouveau journal d'éducation.

Avec cette promesse, et les abonnés qu'il pût recruter, M. J.-B. Roland publia le *Journal d'éducation* dont il confia la rédaction à M. Oscar Dunn, un de nos littérateurs les plus distingués, qui annonça dans son numéro prospectus qu'il ferait son journal à coups de ciseaux.

Les instituteurs, tout en appréciant le mérite des distingués écrivains qui avaient toujours rédigé le journal de l'*Instruction publique*, sentaient bien qu'aucun n'avait encore su toucher la note vraie. Ils comprenaient que tant qu'un homme du métier ne se mettrait pas à la tête d'une revue pédagogique, personne ne leur fournirait les aliments dont ils avaient besoin.

Plusieurs de mes amis, à la tête desquels se trouvait le révérend M. Lagacé, principal de l'École normale, me conseillèrent fortement de tenter l'entreprise, que je puis maintenant qualifier de hasardeuse, pour ne pas dire téméraire.

C'est dans ces circonstances que je publiai, le 1er janvier 1880, le premier numéro de l'*École primaire*, dont voici le prospectus :

" L'ÉCOLE PRIMAIRE : Tel est le titre du nouveau journal pédagogique que nous offrons aujourd'hui au public canadien, et particulièrement à la classe enseignante. Cet humble titre pourrait faire croire à plusieurs que nous avons l'intention de nous occuper que de l'enseignement élémentaire ; c'est pourquoi nous devons faire connaître de suite le but réel de la tâche difficile que nous entreprenons, car tout en attachant beaucoup d'importance à bien préparer les commençants, à leur donner des devoirs proportionnés à leur âge, à leur capacité, à leurs aptitudes, nous ne négligerons pas pour cela ceux qui sont parvenus à un plus grand développement intellectuel. Les écoles modèles comme les académies auront aussi une part dans nos travaux.

" Qu'est-ce qu'un journal pédagogique ? Est-ce une publication où l'on s'occupe de science, de littérature, ou des beaux-arts ? non, car l'instituteur qui veut étudier les sciences, la littérature ou les beaux-arts peut facilement se procurer des ouvrages spéciaux qui traitent de ces matières, tandis que son journal, à lui, c'est celui où il trouve tout préparé son travail de chaque jour où il puise sans effort la vraie doctrine pédagogique telle que l'ont comprise les Coménius, les Pestalozzi, les Girard, etc., où il s'habitue à se familiariser avec ces célèbres amis de la jeunesse, à s'approprier leurs idées fécondes et pratiques.

" Pour quiconque connaît la tâche pénible de l'instituteur, il est facile de comprendre qu'il n'a pas toujours à sa disposition, malgré la meilleure volonté du monde, tout le temps nécessaire pour préparer convenablement ses leçons d'avance, surtout si son école est nombreuse et ses divisions multiples ; il doit trouver dans son journal un travail déjà tout fait, préparé par des personnes compétentes, qui l'ont puisé elles-mêmes aux sources les plus pures de la pédagogie moderne ; ce sera pour lui un grand soulagement, et pour ses élèves, un très grand avantage. Voilà en peu de mots le cachet, le caractère distinctif de notre publication. Elle sera une œuvre essentiellement pédagogique destinée à applanir autant que possible les nombreuses difficultés contre lesquelles les instituteurs viennent se heurter tous les jours ; une publication dans les colonnes de laquelle ils auront un libre accès pour exposer leurs vues, discuter toutes les questions ayant trait à l'enseignement, exposer leurs griefs, etc., etc.

" Chaque numéro contiendra des devoirs pour les écoles élémentaires et modèles, etc."

Ce premier numéro fut favorablement accueilli par l'honorable surintendant Ouinef, par un grand nombre de curés, par MM. les inspecteurs d'écoles et par un très grand nombre d'instituteurs et d'institutrices qui s'empressèrent de s'y abonner.

Encouragé par ce premier succès, je me décidai de continuer l'œuvre. Au bout d'un an, certaines difficultés avec mon imprimeur m'obligèrent de changer le titre en celui de *l'Enseignement primaire*, titre que le journal porte encore aujourd'hui.

On conçoit facilement la somme de travail qu'il m'a fallu faire pour rédiger, administrer le journal, en corriger les épreuves, l'adresser à la main aux abonnés, faire la correspondance, etc., etc., et cela dans mes heures de loisir, car j'avais à fournir, chaque semaine, trente-doux heures de professorat à l'École normale Laval.

Je passe sous silence les sommes de mon propre argent que j'ai payées pour combler les déficits de chaque année.

En 1883, le gouvernement Mousseau m'accorda un faible subside qui me permit de continuer l'œuvre sans y mettre de mon argent.

En 1888, quelques personnes influentes firent des instances en ma faveur auprès du gouvernement Mercier qui porta mon octroi à \$750, et il m'a été continué jusqu'à aujourd'hui.

Dès lors, l'avenir du journal était assuré. Je l'augmentai de huit pages par mois et le fis imprimer sur de meilleur papier.

Depuis 1885, j'ai eu pour m'aider l'intelligente et active collaboration de M. C.-J. Magnan, et en 1889, il est devenu assistant-rédacteur. M. le professeur John Ahern a aussi fourni depuis trois ans de nombreux articles sur l'enseignement de l'anglais, les mathématiques, la tenue de livres, etc.

Le journal de M. Rolland, après quelques années d'existence, tomba, et Montréal resta plus d'une année sans avoir de journal pédagogique français.

En 1889, M. U.-E. Archambault, si bien connu pour la grande part qu'il a toujours prise à tout ce qui a rapport à l'éducation, ressuscita le Journal-Rolland en lui donnant le titre de *Journal de l'Instruction publique* qu'il porte encore aujourd'hui.

Vers 1887, le *Courrier du Canada* publia, une fois par semaine, des articles sur l'éducation qu'il intitulait, *Le Journal d'éducation*. et en 1888, les MM. Brousseau publiaient sous le même titre un journal de seize pages, qui expira d'inanition après une année de pénible existence.

Les protestants ont aussi leur journal pédagogique intitulé: *The Educational Record*. Cette revue est très intéressante et bien rédigée.

Voilà, en résumé, l'histoire des différents journaux pédagogiques qui ont été publiés dans la province de Québec, et dont trois vivent encore, pleins de force et de vigueur.

Il me reste, chers lecteurs, à vous annoncer une nouvelle bien pénible pour moi, celle de ma retraite de la rédaction de *l'Enseignement primaire*. Si je laisse mon poste, ce n'est pas par maladie ni par décrépitude, car, grâce à Dieu, je jouis d'une santé florissante et ma plume est encore aussi alerte qu'elle était il y a vingt ans, mais des circonstances particulières m'engagent d'en agir ainsi.

D'ailleurs, je crois avoir fait ma bonne part dans la carrière de l'enseignement que j'ai embrassée à l'âge de dix-huit ans. Néanmoins, ce n'est pas sans un profond regret, sans une émotion bien vive que j'abandonne la direction d'une revue que j'ai fondée moi-même au prix de tant de sacrifices, de pénibles labeurs, et à laquelle je m'étais tellement identifié qu'elle me semblait faire partie de ma propre existence.

Depuis dix-huit ans, j'ai travaillé sans relâche à l'étude des auteurs et des journaux pédagogiques les plus modernes, afin de faire profiter mes bons amis, les instituteurs et leurs élèves, du fruit de mes études et des méthodes d'enseignement les plus nouvelles et les plus pratiques. Aucune difficulté ne m'a jamais arrêté quand il s'est agi de promouvoir les intérêts de l'éducation de la jeunesse de mon pays.

Ai-je réussi? Il ne m'appartient pas de le dire; je laisse aux vieux instituteurs qui ont suivi assidûment mon journal le soin d'en juger; toujours est-il que j'ai constamment fait mon possible pour satisfaire aux besoins de la situation.

Mais les choses ont bien changé depuis dix-huit ans, les exigences ne sont pas les mêmes; on veut encore du nouveau, des améliorations que je ne me sens pas le courage d'en reprendre, et pour ne pas nuire au succès de l'œuvre que j'ai fondée, j'en ai cédé tous mes droits à mon assistant-rédacteur, M. C.-J. Magnan, déjà si avantageusement connu dans le

public. En lui abandonnant la direction de *l'Enseignement primaire*, je suis convaincu qu'il saura lui donner une nouvelle impulsion, l'augmenter et le mettre au niveau des besoins du jour. J'avais quarante-huit ans quand j'ai commencé à publier *l'Ecole primaire*, et lui n'en a que trente-un ; il possède de grands talents, une énergie et un courage à toute épreuve, de sorte qu'il pourra fournir une longue carrière et servir longtemps la sainte cause de l'éducation de la jeunesse canadienne-française.

En terminant, chers lecteurs, laissez moi vous dire adieu, et vous remercier du fond de mon cœur de vos bons procédés à mon égard.

**J.-B. CLOUTIER.**

## A NOS LECTEURS

A partir du mois prochain, *l'Enseignement primaire* subira une transformation complète. Cette revue paraîtra, désormais, par livraison mensuelle de *soixante-quatre pages*, avec gravures et couverture en couleur. Ainsi, nous fournirons le double de matières à nos abonnés, et cela sans augmenter le prix de l'abonnement qui reste, comme par le passé, à *une piastre* par année, payable d'avance. Au lieu de 320 pages, c'est donc 640 pages que *l'Enseignement primaire* donnera durant les dix mois de l'année scolaire.

Nous nous sommes assuré le concours de collaborateurs éminents et qualifiés, qui nous aideront à conduire notre œuvre à bonne fin. Voici les noms des professeurs distingués, qui, à l'avenir, collaboreront *régulièrement* à *l'Enseignement primaire* : M. l'abbé Th.-G. Rouleau, ptre, principal de l'Ecole normale Laval ; M. l'abbé A. Nunesvais, ptre, supérieur du Patronage ; MM. J. Ahern et C. Lefèvre, professeurs à l'Ecole normale Laval, M. H. Nansot, professeur à l'Ecole du Patronage. Nous restons le rédacteur-en-chef de *l'Enseignement primaire*, et nous en sommes devenu le directeur-proprétaire depuis quelques jours. Dans une autre page, le fondateur de la revue, M. Cloutier, dit adieu à ses vieux lecteurs en termes remarquables, et donne des explications intéressantes à ce sujet.

Il est facile de prédire qu'ainsi réorganisée, cette revue est appelée à jouer un rôle important dans le monde de l'enseignement primaire, et qu'un avenir brillant lui est réservé avant longtemps. Nous voulons en faire l'œuvre de notre vie, une œuvre digne du Canada-français.

Mais pour soutenir une pareille entreprise, il nous faut l'aide des autorités et de nos confrères. Que ces derniers se mettent à l'œuvre en payant leurs *arrérages* et en nous fournissant de nouveaux abonnements. Que chacun encourage les familles à souscrire à *l'Enseignement primaire* qui devient une *Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille*. La prochaine livraison de 64 pages ne sera adressée qu'aux abonnés en règle avec l'administration.

Adressez toute communication à

C.-J. MAGNAN,

Directeur-proprétaire de

*l'Enseignement primaire.*

Boîte 1094, H.-V., Québec.

**Département de l'Instruction  
publique**

CIRCULAIRES AUX INSPECTEURS

(No 3)

Québec, 15 septembre 1897.

M. l'inspecteur,

J'ai l'honneur de vous adresser un certain nombre de bulletins d'inspection pour les écoles catholiques. Comme vous le remarquerez, ces nouveaux bulletins diffèrent, quant à la forme, de ceux que vous aviez coutume de remplir; mais ils contiennent à peu près les mêmes questions que les anciens.

C'est pour me rendre au désir exprimé par les inspecteurs d'écoles, lors du congrès de Saint-Hyacinthe, que j'ai fait imprimer ces bulletins que vous trouverez plus avantageux, je crois, surtout lorsque vous aurez à préparer vos bulletins statistiques.

Les cahiers les moins volumineux devront servir pour les municipalités où il y a cinq ou moins de cinq écoles, et les autres, pour les municipalités comprenant de six à quinze écoles. Pour les municipalités où il y a plus de quinze écoles, il faudra faire usage de deux cahiers.

Comme il n'y a rien de définitivement décidé au sujet des conférences pédagogiques, vous aurez à vous conformer encore cette année au premier paragraphe de l'article 13 des règlements scolaires du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,

Votre obéissant serviteur,  
**BOUCHER DE LABRUIÈRE,**  
Surintendant.

**A propos du certificat d'études**

Monsieur C.-J. Magnan,  
Professeur, Ecole Normale Laval,  
Québec,

Cher Monsieur,

Je lis dans votre excellent journal d'éducation, *L'Enseignement primaire* du 15 octobre courant, un article intitulé: "Le certificat d'études primaires". "L'idée fait son chemin".

Je suis heureux de constater avec vous ce fait; voilà pourquoi je me permets de vous écrire aujourd'hui à ce sujet. L'idée de donner une sanction aux études primaires dans cette province ne date pas d'hier, comme vous pourrez vous en convaincre par les documents officiels que je vous envoie avec la présente note.

En consultant la "Notice sur les écoles", page 44, vous trouverez un résumé de ce qui se fait sous ce rapport dans nos écoles catholiques laïques de Montréal, depuis 1892. Avec cette Notice,

je vous envoie aussi le Palmarès de notre Institution pour l'année scolaire 1892-93, et celui de 1896-97, où vous trouverez à la page 48, le nombre et le nom des élèves de chaque cours qui ont obtenu le "Certificat d'études primaires". Il en est de même des élèves des autres écoles relevant directement du Bureau; seulement leur Palmarès n'est pas imprimé.

En consultant le registre tenu par Monsieur le Directeur général à cet effet, je vois que depuis cinq ans, 358 certificats ont été délivrés aux élèves de quatrième année (cours élémentaire), et 169, aux élèves de sixième année (cours modèle), ainsi répartis:

	Cours élémentaire.	Modèle.
Académie Commerciale Catholique.	118	87
Ecole Montcalm.	55	10
" Champlain.	48	22
" Sarsfield.	54	23
" Olier.	35	9
" Belmont.	48	18
	<hr/> 358	<hr/> 169

Si l'on prend en considération le nombre toujours restreint des élèves qui veulent ou peuvent continuer leurs études jusqu'à la sixième année, je crois que nous pouvons dire que c'est un résultat assez satisfaisant.

Que cette bonne idée se réalise, maintenant que l'élan est donné, c'est bien le vœu que doivent former tous ceux qui ont à cœur le progrès de l'Instruction primaire dans notre chère province.

J'espère, cher Monsieur et ami, que vous ne m'en voudrez pas trop si j'ai pris la liberté de vous renseigner quelque peu sur un sujet cher à votre cœur dévoué à la noble cause de l'éducation de notre jeunesse canadienne-française et catholique; j'ai cru qu'il vous ferait plaisir de connaître ce qui se pratique ici. Si vous le désirez, je serai heureux de vous donner plus de détails sur le sujet en question.

Je dois vous dire en terminant que notre manière de faire subir les examens, ressemble beaucoup au projet du Bureau central d'Examineurs; et j'ajouterai que je le crois plus propre à assurer un honnête résultat.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,  
Votre humble serviteur,

F.-X.-P. DEMERS,  
Principal.

*Note de la rédaction.*—Nous n'avons jamais prétendu que l'idée du certificat

d'études était inconnue au Canada ; nous nous sommes borné à la préconiser. Dans les écoles rurales, ce moyen d'émulation est totalement négligé : c'est pour elles surtout que nous avons parlé. Que M. le Principal de l'Académie Commerciale catholique de Montréal veuille bien accepter nos remerciements pour les détails importants qu'il nous a communiqués.

## PARTIE PRATIQUE

### Langue française

#### EXERCICES DE GRAMMAIRE

1<sup>o</sup> Copier l'exercice suivant et souligner les adjectifs qualificatifs.

La maison est *grande* et les habitants *nombreux*.—La vaste salle est *pleine*.—Les pays *chauds* sont souvent *malsains*.—Une enfant *sage* et *obéissante* ne peut manquer de plaire à ses *bons* parents.—Les images *dorées* me plaisent beaucoup.—Ce général *habile* a de *vastes* projets.—Les soldats *intrépides* gagnent les batailles *difficiles*.—Les chemins *raboteux* usent les souliers, même quand ils sont *neufs*.—Les froids *rigoureux* sont *nuisibles* à ma *petite* santé.

2<sup>o</sup> Indiquer si les adjectifs sont du masculin ou du féminin.

La petite (*f*) cour de la ferme est couverte d'affreux (*m*) débris.—Les méchants soldats qui ont commis ce crime horrible recevront une punition exemplaire.—Ces pauvres gens n'ont pas de pain, ils sont très malheureux.—La soupe trop chaude m'a brûlé l'intérieur de la bouche.—De nombreux vagabonds parcourent les grandes routes.—La petite fille toujours prête à obéir est assez rare à trouver.—Ma mère n'est pas contente de notre marchand habituel, elle va le changer.

## DICTÉES

### I

#### PHRASES DÉTACHÉES

Une grosse lampe à la lumière brillante m'éclaire pendant les *travaux de la nuit*.—Les *animaux* les plus utiles à l'homme

se trouvent à l'état *domestique*.—Je prendrai des *domestiques* pour le bon entretien de ma vaste *métairie*.—Les *léopards* ne sont pas aussi courageux que les lions, mais ils sont plus rusés.—Le *malheureux* voyageur qui traverse les immenses *déserts* de l'Afrique est souvent en danger de périr de soif, ce qui est l'un des plus grands supplices que l'on puisse endurer.

EXPLICATION ET EXERCICES.—*Travaux* : quel est le singulier de ce nom?—*De la nuit* : ne pourrait-on pas remplacer cette locution par un adjectif ayant le même sens? (nocturne).—*Animaux* : quel est le singulier? Tous les noms en *al* forment-ils leur pluriel en *aux*?—*Domestiques* : est-il employé ici comme nom ou comme adjectif? Et dans la phrase suivante, qu'est-il?—*Métairie* : on désigne ainsi une exploitation à la campagne, une ferme, par exemple ; celui qui exploite une métairie se nomme... (un métayer).—*Léopards* : ces animaux tiennent le milieu entre le lion et le chat sauvage.—*Malheureux* : est-il employé ici comme nom ou comme adjectif? Citez une phrase où il soit employé comme nom?—*Déserts* : le Sahara par exemple, qui est un immense désert de sable.

Souligner tous les adjectifs qualificatifs et indiquer à quel nom se rapporte chacun d'eux.

### II

#### UN PÈRE CHRÉTIEN

Un ouvrier *tisserand* nous apporta un jour un *louis* de vingt francs. Il venait de loin, à pied, malgré les facilités que lui offrait un service de *voitures*, mais qu'il avait refusé, par esprit d'économie. Il avait mis six mois à composer le petit trésor qu'il venait offrir au *Saint-Père*. Je lui demandai quelle était son intention. " Je prie le Pape, me dit-il, de bénir ma petite fille pour qu'elle soit toujours sage. C'est mon *unique* enfant, sa mère est morte, je n'ai plus qu'elle ; voici qu'elle va grandir, je voudrais que quelque chose me la gardât *pieuse* et *pure* comme elle est, et j'espère que la bénédiction du Pape pourra le faire ".

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Tisserand* : que fabrique le tisserand ? de quel verbe ce nom est-il dérivé ? (tisser).—*Louis* : synonyme de pièce ; on dit, avec le même sens, un *napoléon* ; on donne à la pièce de monnaie le nom de l'effigie gravée dessus, le nom du roi ou empereur du pays où cette monnaie a été frappée.—*Voitures* : au pluriel, parce qu'il en faut plusieurs pour organiser un service.—*Saint-Père* : désigne le Pape, qui est le père de tous les chrétiens ; c'est par respect pour sa personne, qu'on le nomme le *Saint-Père*.—*Unique* est le synonyme de *seule* ; vient d'un mot latin, qui veut dire *un*.—*Pieuse, pure* : justifier le féminin de ces deux adjectifs.—*La bénédiction, le faire* : quelle différence y a-t-il entre *la* et *le* ?

Relever tous les verbes à un mode personnel contenus dans cette diétée ; dire à quel mode, à quel temps et à quelle personne se trouve chacun d'eux, et faire connaître le mot servant de sujet.

## INVENTION

1° Composer trois phrases renfermant chacune un adjectif qualificatif au masculin et un adjectif qualificatif au féminin :

Le gros chat de la maison vient de prendre une petite souris.

Un beau cadeau a été fait à ma grande sœur

Voici un superbe tapis à mettre dans votre chambre bleue."

2° *Le poêle de la classe*. Examinez-le et dites de quoi il se compose (poêle proprement dit, tuyaux, grille, etc.). Comment

s'y prend-on pour l'allumer ? Dites pour quoi on est content de l'entendre ronfler pendant les froids de l'hiver ?

3° *Le lit*. Qu'appelle-t-on *faire le lit* ? Dites comment votre mère ou votre bonne s'y prend ? Profitez-en pour énumérer tout ce dont se compose un lit. Comment le vôtre est-il fait ? Aimez-vous bien votre petit lit ? Pourquoi ?

## RÉDACTION

Gaston se met sans cesse en colère. Que lui arrive-t-il vis-à-vis de ses camarades, et qu'a-t-il souvent à souffrir lui-même ?

## Développement

Bon ! voilà Gaston qui revient en pleurant et la figure égratignée. Sans doute, il s'est encore fâché avec quelqu'un, et il n'aura pas été le maître, Il ne faut pas le plaindre, il se met en colère à propos de rien et cherche sans cesse querelle à ses petits camarades. Aussi, tous se sauvent quand ils le voient. Personne ne veut jouer avec lui, on connaît trop bien son mauvais caractère. Il faut qu'il se dispute et même qu'il se batte, si les autres ne veulent pas céder à ses caprices. Il aura eu affaire aujourd'hui à plus fort que lui. Le voilà la figure égratignée d'un coup de poing qu'il a reçu. Si seulement cela le corrigait, mais ce n'est pas la première fois que pareille chose lui arrive, et je parierais qu'il recommencera à la première occasion.

C'est un vilain défaut que d'être batailleur.

## LANGUE ANGLAISE

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

## LEÇON ÉLÉMENTAIRE

Review last lessons, pages 238, 268, —1896-97 and 39—1897-98.

Change the following into interrogative sentences :

1° In winter, snow covers the ground.—What covers the ground in winter ?

2° Snow is composed of drops of water frozen into crystals.—Of what is snow composed?—ou encore What is snow composed of ?

3° A single crystal of snow is called a flake, a snow flake.—*What is a single crystal of snow called?*

4° The snow crystals, or flakes, are in the form of a star with six points.—*In what form are the snow crystals or flakes?*

5° *The color of snow is white. Of what color is snow?*

6° It falls from the clouds.—*From where does it fall? ou encore: Where does it fall from?*

7° It keeps the ground warm. *What does it do to the ground?*

8° The appearance of the country when covered with newly fallen snow is exceedingly beautiful.—*What is the appearance of the country when covered with newly fallen snow?*

9° Boys and girls slide on the snow with sleighs.—*On what do boys and girls slide? With what do boys and girls slide?*

10° In spring the snow melts. *When does the snow melt?*

## DICTÉE

## THE BOY BATHING

A little Boy once went in bathing where the water was too deep for him. He soon found himself sinking, and cried out to a Man who was passing by, to come and help him.

"Can't you swim?" asked the Man. "No," replied the Boy.

"How foolish you were, then," said the Man, "to go into deep water! Didn't you know better?"

"Oh, please help me now, or I shall drown!" cried the Boy. "You can scold me when I am safe on shore again."

There is a time for every thing.

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fût altéré.—*Little, small.—Once, on one occasion.—Bathing, swimming.—Sinking, going to the bottom.—Cried, called.—Help, assist.—Asked, inquired.—Replied, answered.—Cried, exclaimed.—Again, once more.*

## TENUE DE LIVRES

(Droits réservés)

## EXERCICES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Nous donnons maintenant un nombre considérable de Balances de Vérification. Au moyen de chaque balance les élèves établiront deux états: l'un de l'Actif et du Passif, l'autre des Profits et Pertes. Si les élèves ont bien compris les leçons déjà données, ils seront capables de faire ces états sans le secours du maître.

*Dr* Balance de Vérification (No 7) *Cr*

DIFFÉRENCES.	TOTAUX.	DÉSIGNATION.	TOTAUX.	DIFFÉRENCES.
		Nom de l'élève.	1193	1193
369	2169	Caisse.	1300	
276	672	Th. White.	396	
	275	Jos. Morin.	467	192
344	1292	Mdses (en magasin, \$524).	948	
	756	Ed. Green.	945	189
85	85	Frais généraux.		
	50	Geo. Léonard.	50	
1574	5299		5299	1574

*Dr* *Balance de Vérification (No 8)* *Cr*

DIFFÉRENCES.		TOTALS.		DÉSIGNATION.	TOTALS.		DIFFÉRENCES.	
				<i>Nom de l'élève.</i>	838		838	
		1201	50	Mdses (en magasin, §114).	1547		345	50
1426	50	2883		Caisse.	1456	50		
		730	25	A. Robert.	865	75	135	50
1500		1700		(1) Immeubles (en notre possession, §1400).	200			
		212	10	P. Joseph.	1962	85	1750	75
63	25	96	25	Ed. Richard.	33			
80		80		Frais généraux.				
112	95	175	10	Jos. Miller.	62	15		
		53		Alf. Prévost.	128	20	75	20
		42	95	Th. André.	80	70	37	75
3182	70	7174	15		7174	15	3182	70

*Etat de l'Actif et du Passif*

ACTIF			
Mdses (en magasin).....	114		
Caisse.....	1426	50	
Immeubles (en notre possession).....	1400		
Ed. Richard.....	63	25	
Jos. Miller.....	112	95	3116 70
PASSIF			
A. Robert.....	135	50	
P. Joseph.....	1750	75	
Alf. Prévost.....	75	20	
Th. André.....	37	75	1990 20
Capital actuel.....			1117 50
Capital en commençant.....			838
Profit net.....			279 50

(1) Les biens fixes qui ne peuvent être transportés d'un lieu à un autre, comme les *terres*, les *maisons*, les *bois*, sont appelés **Immeubles**. On ouvre un compte spécial pour ces biens. Le nom donné à ce compte est **IMMEUBLES**. Le compte d'**IMMEUBLES** appartient à la même classe de comptes que le compte de **MdSES** et est assujéti aux mêmes règles que ce dernier.

*Etat des Profits et Pertes*

PROFITS				
MDSSES.....			459	50
PERTES				
Immeubles.....	100			
Frais généraux.....	80		180	
			279	50
			838	
			1117	50

J. AIERN.

**A TRAVERS LES BEAUX-ARTS****SIMPLES NOTIONS***(Tous droits strictement réservés)*

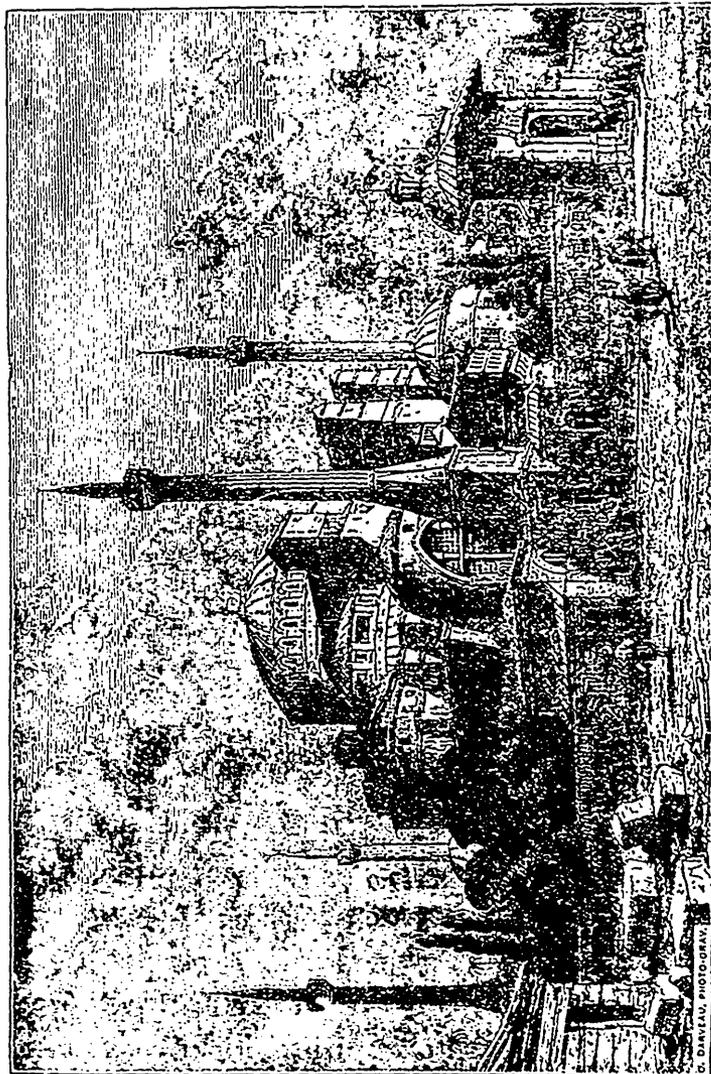
## V

## ARCHITECTURE BYZANTINE (1)

Au quatrième siècle, l'art romain disparut quand les Barbares anéantirent l'empire de César. La nuit, une nuit universelle, allait se faire sur le monde, lorsque la lumière du génie brilla de nouveau. Cette fois, l'art reparut dans l'Orient. Constantin venait de fonder Constantinople sur les ruines de l'antique Byzance. Le premier prince chrétien avait abandonné Rome à saint Sylvestre, afin que cette cité pût désormais s'appeler la ville des papes. Le principal soin de l'empereur converti fut de bâtir un temple catholique sur les ruines du paganisme. *Sainte-Sophie* s'élève bientôt sous la direction de Constantin. Mais ce monument est incendié deux fois. Vers le milieu du

(1) C'est par erreur que ce chapitre a été placé ici : l'architecture byzantine précède l'architecture romane.—C. J. M.

6e siècle, sous le règne de Justinien, l'église de Sainte-Sophie fut rebâtie avec plus de magnificence que précédemment. Ce monument existe encore et nous en donnons, ci-dessous, une reproduction fidèle.



SAINTE-SOPHIE DE CONSTANTINOPLE

Du 4e au 15e siècle, chacune des pages de l'histoire de l'Eglise redit le nom de Sainte-Sophie. C'est de la chaire de Sainte-Sophie que saint Jean-Chrysostôme dénonça les ariens. Dans cette église aussi se tint plusieurs conciles. Aujourd'hui, le sultan turc souille la place occupée jadis par les empereurs chrétiens, et au faite de la coupole le croissant a remplacé la croix.

L'art byzantin ressemble par quelques côtés à l'art grec ou romain, car les artistes de Constantinople, en quittant Rome, avaient emporté les tradi-

tions romaines. Mais il en diffère profondément, parce que ces artistes étaient des chrétiens. Cet art a non seulement subi l'influence de l'idée chrétienne, mais l'art oriental l'a marquée d'une profonde empreinte. Observons un monument byzantin : nous y retrouvons des colonnes grecques ou romaines plus ou moins parfaites ; mais nous y voyons aussi des voûtes obscures propres au recueillement et une disposition intérieure en forme de croix : cela est chrétien. Sur les voûtes s'appuie une immense coupole ronde : ceci est oriental.

L'art *byzantin* fut le premier pas de l'art chrétien le *roman* en marque la seconde période et le *gothique* éleva cet art au sommet de la perfection (1).

Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, fait l'histoire des architectures anciennes. Il rappelle la période de ténèbres et d'anarchie intellectuelle qui suivit l'invasion des barbares. Ce fut avec Charlemagne que la première lueur reparut en Europe. L'Occident alla alors demander à l'Orient tous ses modèles, en architecture comme pour tous les arts. " En Italie, dit-il, le style byzantin pénétra un moment : Saint-Marc de Venise (2) fut son triomphe. Mais dans le reste de l'Europe, en France surtout, l'influence byzantine s'exerça sans s'imposer d'une façon aussi exclusive.

L'architecture romane fut le produit de ce mélange entre les traditions gallo-romaines et l'imitation byzantine."

Les croisades et les établissements des chrétiens en Syrie contribuèrent à propager en Europe les procédés de l'art oriental. Mais cet art fut bientôt remplacé, grâce au bon goût et à l'énergie des évêques de France, qui, de 1160 à 1250, créèrent avec l'appui des villes, l'art gothique : c'est l'époque, la glorieuse époque de la *cathédrale* gothique.

(1) Au temps où florissait l'art byzantin, un autre art brillait en Espagne : *l'art arabe*. En envahissant l'Espagne, les Arabes introduisirent leur goût et leur principe ; ils y élevèrent des monuments remarquables dont le plus célèbre est le Palais de l'Alhambra, à Grenade.

(2) Une église catholique.

C.-J. MAGNAN.

### Département de l'Instruction publique

Le surintendant de l'Instruction publique, M. de LaBruère a adressé la circulaire suivante aux inspecteurs des écoles catholiques de la province :

Québec, 9 octobre 1897.

A MM. les Inspecteurs  
des écoles catholiques  
de la province de Québec.

Messieurs,

Le gouvernement, par un arrêté en conseil du six d'octobre courant, vient d'approuver la décision prise par le comité

catholique du Conseil de l'Instruction publique de remplacer votre visite d'inspection d'automne par une série de conférences pédagogiques, que vous êtes appelées à donner aux instituteurs et aux institutrices de vos districts d'inspection.

1<sup>o</sup> Pour correspondre aux désirs du comité catholique, vous devrez organiser ces conférences en réunissant au village ou à un endroit central dans chaque paroisse les instituteurs et les institutrices qui y enseignent ; ces conférences au nombre de quatre ou cinq, devront durer deux jours.

2<sup>o</sup> Vous notifierez les instituteurs et les institutrices au moins huit ou dix jours

d'avance, du jour et de l'heure des conférences dans leurs paroisses respectives.

3° Dans le cas où il y aurait plusieurs municipalités scolaires dans une paroisse, les conférences seront faites pour tous les instituteurs et institutrices de cette paroisse. Il pourra en être de même pour deux ou trois municipalités scolaires de paroisses voisines, lorsque le nombre d'instituteurs ou d'institutrices d'une de ces municipalités ne dépassera pas le chiffre de trois ou quatre.

4° Les instituteurs et les institutrices qui auront à se déplacer pour assister à ces conférences recevront une indemnité de soixante et quinze centins par jour. Vous devrez prendre note de leur présence aux conférences et transmettre leurs noms et leur adresse au département de l'Instruction publique.

Lorsque vous aurez terminé votre visite, vous me transmettez aussi un rapport contenant vos observations sur le résultat de ces conférences, tant au point de vue pédagogique qu'au point de leur influence sur l'esprit des commissions scolaires.

5° Les instituteurs et les institutrices pourront donner congé à leurs élèves pendant les deux jours que dureront les conférences.

6° Il serait à désirer que le curé de la paroisse et les commissaires d'écoles assistassent aux conférences pour en accentuer davantage l'importance et en augmenter l'efficacité.

7° Dans le but d'établir autant d'uniformité que possible dans l'enseignement à donner aux instituteurs et aux institutrices, je me permets de vous envoyer, avec la présente circulaire, quelques conférences qui ont été préparées avec soin et que vous pourrez étudier, afin de les utiliser en y ajoutant les remarques que vous jugerez opportun de faire et les enseignements que vous croirez devoir donner.

8° Je ne doute pas, Messieurs, de l'importance que vous attachez vous-mêmes à ces conférences et du zèle que vous apporterez à les faire. Vous savez comme moi que plusieurs de nos instituteurs et surtout qu'un grand nombre de

nos institutrices n'ont pas eu l'avantage de fréquenter une école normale, et de recevoir la formation pédagogique qui leur aurait été utile. Les enseignements que vous allez leur donner leur seront donc d'un secours fort appréciable et ouvriront à plusieurs des horizons nouveaux.

#### IL FAUT DONNER DES EXPLICATIONS

Outre les sujets traités dans les conférences que je vous envoie, recommandez aux instituteurs et aux institutrices de ne rien faire apprendre par cœur à leurs élèves sans que tout ait été clairement expliqué ; de préparer avec soin leurs classes et toutes les explications à donner le lendemain, même aux petits enfants, afin de se mettre toujours à leur portée ; d'étudier beaucoup afin de développer sans cesse leurs connaissances et de rendre leur enseignement plus fructueux, sont des conseils qu'ils apprécieraient beaucoup. Vous pourriez aussi les aviser de sortir quelquefois du cadre de l'enseignement des matières de classe pour donner aux enfants des conseils judicieux sur les devoirs qu'ils auront à remplir plus tard dans le monde.

#### LE RESPECT DES AUTORITÉS

Dites-leur bien d'inculquer aux enfants un grand respect pour l'autorité paternelle, l'autorité civile et l'autorité religieuse. Qu'ils les prémunissent contre l'intempérance, source de tant de maux, et contre le luxe qui appauvrit nos campagnes. Qu'ils leur recommandent d'éviter plus tard les chicanes et les procès et qu'ils prisent bien haut, en leur présence, l'honnêteté dans les contrats. Qu'ils leur enseignent aussi les bonnes manières et exigent d'eux la politesse et la propreté. Ils ne sauraient non plus trop vanter à l'école les avantages qu'offre l'agriculture, afin de faire aimer cet art aux enfants, et qu'ils ne négligent point, en même temps, de graver dans leur cœurs un profond amour pour leur pays.

En un mot, veuillez insister auprès des instituteurs et des institutrices pour que

non seulement par leur enseignement préparé avec soin, mais que par des récits intéressants puisés particulièrement dans l'histoire du Canada, ils puissent rendre l'école attrayante et l'étude agréable à leurs élèves.

#### DE L'ÉDUCATION MORALE

Quant à l'éducation morale des enfants dont vous aurez à parler aux titulaires de nos écoles, je ne saurais mieux faire que de vous rappeler l'admirable circulaire que M. Guizot adressait directement aux instituteurs de France, en 1833. Les paroles de cet homme distingué sont aujourd'hui plus que jamais de circonstance :

“ Quant à l'éducation morale, ” écrivait M. Guizot, c'est à vous surtout monsieur, que je me fie. Rien ne peut suppléer en vous la volonté de bien faire. Vous n'ignorez pas que c'est sans doute la plus importante et la plus difficile partie de votre mission. Vous n'ignorez pas qu'en vous confiant un enfant, chaque famille vous demande de lui rendre un honnête homme et le pays un bon citoyen. Vous le savez : les vertus ne suivent pas toujours les lumières, et les leçons que reçoit l'enfance pourraient lui devenir funestes si elles ne s'adressaient qu'à son intelligence. Que l'instituteur ne craigne donc pas d'entreprendre sur les droits des familles en donnant ses premiers soins à la culture intérieure de l'âme de ses élèves ; autant il doit se garder d'ouvrir son école à l'esprit de sectes ou de partis et de nourrir les enfants dans des doctrines religieuses ou politiques qui les mettent pour ainsi dire en révolte contre l'autorité des conseils domestiques, autant il doit s'élever au-dessus des querelles passagères, qui agitent la société, pour s'appliquer sans cesse à propager, à affermir ces principes impérissables de morale et de raison sans lesquels l'ordre universel est en péril, et à jeter profondément dans de jeunes cœurs ces semences de vertu et d'honneur que l'âge et les passions n'étoufferont point. La foi dans la Providence, la sainteté du devoir, la soumission à l'autorité paternelle, le respect dû aux lois, à

l'autorité, aux droits de tous, tels sont les sentiments qu'il s'attachera à développer. Jamais par sa conversation ou son exemple il ne risquera d'ébranler chez les enfants la vénération due au bien ; jamais par des paroles de haine ou de vengeance il ne les disposera à ces préventions aveugles qui créent pour ainsi dire des nations ennemies au sein de la même nation. La paix et la concorde qu'il maintiendra dans son école doivent, s'il est possible, préparer le calme et l'union des générations à venir. ”

Je termine, Messieurs, en vous souhaitant succès, et je compte sur votre dévouement pour rendre vos conférences pédagogiques aussi efficaces que possible.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LABRUÈRE,

#### ACTES OFFICIELS

##### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil en date du 15 octobre dernier, (1897), de détacher de la municipalité d'Egan, comté de Wright, les lots suivants du canton d'Egan, savoir : les lots 39 à 45 inclusivement du rang B, et les lots 44 à 58 inclusivement du rang C, du dit canton, et les annexer pour les fins scolaires à la municipalité d'“Aumont” dans le susdit comté de Wright.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, (1897).

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 15 octobre dernier, (1897), de faire les nominations suivantes, savoir :

##### Commissaires d'écoles

Deux-Montagnes, Sainte-Scholastique—M. Félix Lafrance, en remplacement de Hyacinthe Fortier.  
Montcalm, Rawdon—M. Edmond Morin, en remplacement de M. John Woods.

Terrebonne, Saint-Jovite.—M. Charles Renaud, en remplacement de M. Charles Saint-Aubin.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 25 octobre dernier (1897), de faire les nominations suivantes, savoir :

*Commissaires d'écoles.*

Arthabaska, Notre-Dame du Saint-Rosaire.—MM. Achille Bhéault et Hercule St. Laurent, en remplacement de MM. Ernest Verret et Hercule St. Laurent.

Deux-Montagnes, Saint-Canut No 2.—M. Prosper Valiquette, en remplacement de M. Elie Gingras.

Jacques-Cartier, Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île.—MM. Léon Désaulniers et Joseph Dubreuil, en remplacement de MM. Octave Pilon et Arthur Dubreuil.

*Syndic d'écoles.*

Richmond, Melbourne et Brompton-Gore.—M. Joseph M. Allaire, en remplacement de M. Augustin Côté, qui a quitté la municipalité.

**“L'UNION FRANCO-CANADIENNE”**

*Approuvée et recommandée par sept évêques de la province de Québec.*

Nous endossons très volontiers la haute recommandation donnée ci-contre à la Société de l'Union Franco-Canadienne par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, Archevêque de Montréal. Ce 22 août 1897.

† L. F.-Ev. des Trois-Rivières.

Je suis heureux d'unir mon approbation de l'Union Franco-Canadienne à celle que lui a déjà donnée Monseigneur l'Archevêque de Montréal. Les sociétés qui offrent, comme la vôtre, une garantie sérieuse au point de vue catholique, ont droit à tout mon encouragement. C'est pourquoi je fais des vœux pour la prospérité toujours croissante de votre Société.

Archevêché de Québec, 25 août 1897.

† L. N., ARCH. DE CYRÈNE,  
Administrateur.

**“ Manuel de droit civique ”**

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, *édition pour les écoles normales, les collèges classiques et les académies.* Volume de 414 pages ornées de cartes et de gravures. Prix : \$5.40 la doz. et 60 cts l'unité. S'adresser à J.-A. Langlais & Fils; en vente chez tous les libraires.

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, *édition pour les écoles modèles et les écoles élémentaires.* Volume de 240 pages ornées de plusieurs gravures. Prix : \$2.50 la doz., \$18.00 le cent et 25 cts l'unité.

S'adresser à J.-A. Langlais & Fils, rue St-Joseph, Québec, et en vente chez tous les libraires.

**Le Code catholique ou Commentaire du Catechisme Provincial**

Prix, *franc de port* : Broché, 55 centins l'exemplaire ; Relié, 75. En vente chez MM. Chaperon, rue de la Fabrique ; Forgues & Wiseman, rue St-Joseph, Québec ; J.-A. Langlais & Fils, Québec ; Beauchemin & Fils, 256, rue St-Paul, Montréal ; Cadieux & Derome, rue Notre-Dame, Montréal ; Granger & Frères, rue Notre-Dame, Montréal.

Pour prix de gros, s'adresser au bureau de la Semaine Religieuse de Québec, Cap-Santé.

Aussi, DIRECTOIRE DU SERVANT DE MESSE. — Prix : 25 cts la doz.

**Leçons d'Anglais d'après la Méthode Naturelle**

60 leçons avec un appendice contenant les principes généraux de la prononciation et des remarques sur les défauts les plus communs, par J. Ahern, professeur d'anglais à l'École normale Laval.

On peut se procurer cet ouvrage chez les principaux libraires, ou en s'adressant à J. AHERN, École normale Laval. Prix 50 cts.

**AVIS**

Messieurs les libraires et les marchands qui vendent mes livres devront à l'avenir s'adresser à M. C. Darveau, imprimeur dans la Côte Lamontagne, pour s'en procurer. Je l'ai chargé de la vente de tous mes ouvrages et de la perception de l'argent.

J.-B. CLOUTIER.

# J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-EDITEURS

177 RUE ST-JOSEPH & 38 RUE ST-PIERRE.

Nous avons toujours en mains des fournitures scolaires, livres classiques, etc. Liste de prix envoyée sur demande; comme toujours nos prix sont des plus bas. Nous avons aussi 5000 volumes de récompense provenant du fonds de banqueroute de la maison **Forgues & Wiseman**, à vendre à très bas prix.

## CONDITIONS TRES FACILES

1500 Cartes géographiques montées, à vendre à 50 centins dans la piastre.

# LIVRES CLASSIQUES

DE

J. - B. CLOUTIER,

*Approuvées par le Conseil de l'Instruction publique :*

*Grammaire française, Devoirs grammaticaux, Syllabaire  
d'après une méthode rationnelle, Recueil de leçons de  
choses illustré, Méthode de lecture rationnelle  
en dix tableaux.*

MAISON FONDEE  
EN 1865.

**G. - A. LAFRANCE**

MAISON FONDEE  
EN 1865.

—• RELIEUR •—

A mon établissement nous exécutons toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION DE LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernies. Nous nous occupons spécialement de la reliure à *tranche dorée* et de celle à *tranche rouge sous or*.

Les livres destinés aux *bibliothèques paroissiales* sont reliés à des conditions spéciales.

**G. - A. LAFRANCE, Relieur,**

Téléphone 305.

109, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.